

Rapport financier 2025

Avis public est donné que lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le mardi 14 juillet 2026 à compter de 19h à la salle municipale sise au 672, boul. Saint-François à Lac-des-Écorces, la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-des-Écorces, en vertu des dispositions de l'article 176.1 du Code municipal, déposera le rapport financier de la Municipalité pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2025.

Lors de cette séance, il y aura également dépôt du rapport du vérificateur externe, conformément aux dispositions de l'article 966.3 du Code municipal.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 8^e jour de juillet 2026.



Nathalie Labelle
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Labelle, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir affiché ou fait afficher le présent avis public aux endroits désignés par le Conseil municipal, le 8^e jour de juillet 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8^e jour de juillet 2026.



Nathalie Labelle
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe